

Donnant un $\text{de } £2 \text{ 10s. } 7\frac{1}{2}\text{d.}$, ce qui fait une différence de pas moins de 16s. 1 $\frac{1}{2}$ d.

Je suis, Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

UN CULTIVATEUR DU
HAUT-CANADA.

Nous donnons insertion à une communication de notre respecté correspondant, "Un Cultivateur du Haut-Canada;" mais comme nous ne sommes pas parfaitement au fait du mode de culture adopté généralement pour le blé, dans le Haut-Canada, nous ne désirons pas d'intervenir dans la dispute entre M. Boulton et notre correspondant. Les frais de culture dépendent, comme de raison, de la manière dont le travail est exécuté, et du nombre de labours donnés à la terre. Sur un sol bien cultivé et d'une qualité convenable au blé, on peut certainement s'attendre à un produit de plus de quinze minots par arpent, particulièrement si c'est du blé d'automne. Il serait désirable qu'en faisant une estimation de frais, on entrât dans tous les détails; autrement, il est impossible de se faire une idée de l'estimation. On peut semer du blé après un seul labour, ou avant d'en semer, on peut avoir donné à la terre cinq ou six labours. Le coût de chacun ne peut pas être le même, et l'on ne peut pas s'attendre que le produit soit, après un seul labour, le même qu'après cinq ou six. On peut appliquer de l'engrais au sol pour le blé, mais cette application ne peut pas être mise au compte d'une seule récolte, attendu qu'elle sera utile aux deux ou trois récoltes suivantes. Nous voyons rarement des rapports d'expériences, ou des estimations de frais faits en agriculture, sans y observer plusieurs omissions qui ont, dans ces cas, une grande influence sur les résultats. Nous voyons par une lettre publiée dans le *British Colonist*, que les vues de notre correspondant sont fortement soutenues contre celles de M. Boulton.

Nous avons reçu de M. Davidson, du comté de Québec, une lettre que nous publions dans ce numéro. Nous n'avons pas l'honneur de

connaître ce monsieur, et s'il n'avait pas donné son nom, nous aurions hésité à publier une partie de sa lettre; mais comme ce qu'il dit a rapport à la distribution de fonds publics accordés pour encourager à faire des améliorations en agriculture, et selon notre manière d'interpréter la chose, là où ces améliorations sont le plus nécessaires, nous nous croyons justifiable en publiant sa lettre. Les exposés faits par M. Davidson sont bien dignes d'attention et d'examen. Nous ne pouvons croire qu'un monsieur capable d'écrire si bien fasse des assertions qu'il ne pourrait pas prouver. Il y a longtemps que nous croyons nous apercevoir que les Sociétés Agricoles de Comté pourraient faire mieux qu'elles ne font généralement pour l'avancement des améliorations en agriculture, attendu que d'après leur présent système, tout l'argent va aux cultivateurs les plus riches et le plus à leurs aises du comté, tandis que rien n'est fait pour l'instruction et l'encouragement de ceux dont le système d'économie rurale appelle le plus les changements et les améliorations. Nous concevons qu'il est du devoir de toute Société Agricole de Comté qui reçoit des sommes d'argent de la Législature, d'appliquer cet argent de la manière la plus judicieuse qu'il lui est possible, pour l'instruction et l'encouragement des cultivateurs qui ne comprennent pas parfaitement l'avantage qu'il y aurait pour eux à adopter un bon système d'économie rurale, et qui ne savent pas quel serait ce système. Nous avons dit, dans notre dernier numéro, que si l'on donnait trois prix dans chaque paroisse pour les terres les mieux cultivées et les mieux conduites, on encouragerait à y établir des fermes-modèles; de même qu'en donnant des prix dans chaque paroisse aux cultivateurs qui auraient les meilleures laiteries et les animaux les mieux entretenus et dans le meilleur état. Si ce plan était adopté, l'argent public circulerait dans toutes les paroisses d'un comté, et n'irait pas tout à la même paroisse, comme ce peut être le cas présentement. Nous ne proposerions pas que ces prix fussent donnés, soit qu'ils fussent mérités ou